

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONE

ADMINISTRATIF: Main 7461
REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

M. NANTÉL APRES
DRUMMOND-ARTHABASKA

M. Nanté, à cause, l'autre soir, avec un rédacteur de la *Patrie*. Nous attendions bien à voir l'homme qui déclarait jadis que la Constitution ne nous permet pas de "créer un service naval pour la défense de l'Angleterre", tenter de justifier sa volte-face; mais nous ne croyions pas qu'il porterait l'absence de mémoire au point d'affirmer que: "Le Très Hon. M. Borden prit une position que nous avons toujours approuvée, après l'élection de Drummond-Arthabaska. (*Patrie* du 18 février, 2e page, 5e colonne).

L'élection d'Arthabaska s'est faite dans l'automne de 1910. Elle a fourni presque toute la matière du débat sur l'adresse, au début de la session de 1910. Elle a été suivie d'amendements proposés par MM. Borden et Monk et sur lesquels M. Nanté s'est publiquement prononcé. Ses votes et ses paroles forment un irréversible témoignage, consigné dans les archives du Parlement.

Or, quelle était la proposition de M. Monk? La voici, telle que nous la trouvons à la fin du discours du député de Jacques-Cartier, (*Débats des Communes*, version française révisée, session 1910-1911, vol. I, colonne 141):

"Cette Chambre regrette que le discours du Trône n'indique en aucune manière que le gouvernement ait l'intention de consulter le peuple au sujet de sa politique navale et de la question générale de la contribution du Canada aux armements de l'Empire."

M. Nanté vota pour cet amendement, et il fit bien; mais, avant de mettre sa signature au bas de l'amendement Monk, M. Nanté avait voté CONTRE le sous-amendement Borden (Voir les *Débats*, même volume, colonne 676).

Et qui disait ce sous-amendement, contre lequel M. Nanté, fidèle à ses engagements et préférant les principes à l'opportunisme, se prononçait aussi énergiquement?

Tout simplement ceci (*Débats*, même volume, col. 238):

"Nous prions Votre Excellence de croire à l'attachement inaltérable et au parfait dévouement du peuple du Canada pour la Couronne britannique, comme aussi de son désir et de sa volonté de satisfaire à toutes les justes responsabilités qui incombent à ce pays comme nation entre celles qui composent l'Empire. Nous désirons cependant exprimer notre regret de ce que le gracieux discours de Votre Excellence ne donne aucune indication quiconque d'une intention de ses conseillers de consulter le peuple sur la politique navale du Canada."

Et M. Nanté ne voulait pas de ce sous-amendement! Il vota contre M. Borden, avec tous les amis de M. Monk, avec tous les libéraux. Comme il devait approuver quelques minutes plus tard l'amendement Monk, ce n'est évidemment pas sur le regret relatif au défaut de consultation populaire que portait son dissentiment, mais bien sur le passage où M. Borden proposait de superposer à ce regret une déclaration de nos devoirs "comme nation entre celles qui composent l'Empire."

Du reste, M. Nanté ne s'est pas contenté de voter contre le sous-amendement Borden. Il a dit carrément, au cours du débat (même volume, col. 192 et 194):

"Dans l'élection de Drummond, on a parfaitement établi la différence ENTRE LES TROIS POLITIQUES. Il y a la politique du gouvernement, qui est contenue dans la loi de la marine de guerre; il y a la proposition du chef de l'opposition, qui comportait que vu le cas d'urgence — et le chef de l'opposition assume qu'il y avait urgence — tandis que le premier ministre déclarait qu'il n'y avait pas urgence — il était à propos de mettre à la disposition de l'Armée anglaise une somme équivalente au coût de deux dreadnoughts, et que, quant à la politique permanente à adopter, il fallait consulter le peuple."

"Je veux être franc et je dirai que, dans la dernière lutte, la proposition du chef de l'opposition a été condamnée tout aussi bien que la politique du gouvernement; bien qu'à mon point de vue, elle fut moins mauvaise que celle du gouvernement."

Est-ce assez clair? Et qu'est-il besoin d'ajouter à ces textes? M. Nanté peut revenir sur ses paroles et ses actes d'hier; mais il n'a ni le droit ni la puissance de refaire le passé.

Après comme avant Drummond-Arthabaska, il a combattu la politique de M. Borden. C'est le fait qu'aucune "emergency" ne saurait ab-ir.

Omer HEROUX.

Patriotisme
et Finance

L'un des arguments favoris des partisans de la contribution du Canada à la marine impériale, c'est que l'Angleterre nous fait l'aumône de ses capitaux. Les prêteurs de Londres sont moins sensibles à cet argument que les gogos canadiens.

Il y a quelques jours à peine, le président de la Société des placements anglo-canadiens nous avertissait que nous devions nous attendre à voir les banquiers de Londres serrer les cordons de leur bourse et nous prêter moins de capitaux tout en nous chargeant un intérêt plus élevé.

Les mêmes gogos nous ont maintes fois cités la Nouvelle-Zélande et son dreadnought comme modèle de patriotisme impérial.

L'autre jour, le ministre zélandais de la défense offrait au gouvernement britannique d'envoyer immédiatement ce fameux dreadnought dans la mer du Nord, où M. Borden, M. Foster, M. Nanté et les "experts" du *Star* voient le danger affreux qui menace la mère-patrie. Les ministres britanniques ont répondu aux Néo-Zélandais de dormir tranquilles, de fuir promener leur gros bateau où bon leur semble et de ne pas en embarrasser l'armateur anglais.

Et pour couronner le tout, voilà que les dépêches de Londres nous apprennent que l'emprunt national de la Nouvelle-Zélande, de £3,000,000 à 4 p.c., est tombé à plat; que les courtiers ont pu à peine en placer la cinquième partie entre les mains des banquiers et des capitalistes anglais.

Il ne semble pas visible à l'œil nu que le gouvernement britannique ait un besoin si pressant du "secours" des colonies, ni que les

financiers de Londres soient pénétrés d'un vif sentiment de reconnaissance à la pensée des sacrifices que les "nations-soeurs" s'imposent pour les "sauver du péril qui les menace."

M. Churchill parlait, l'autre jour, du réconfort qu'il éprouvait à sentir l'appui de la "main amie" de M. Borden. Et M. Borden répétait naguères ces paroles en présence de M. Nanté et de M. Coderre, qui en pleuraient d'attendrissement et ouvraient à leur tour leurs "mains amies."

Tout cela, c'est très joli; mais l'anglais pratique empêche notre argent, tape dans la "main amie" et garde le poing fermé.

Il a, du reste, absolument raison. Nous jouons au gogo, il nous traite en gogos.

H. B.

Un livre

intéressant

C'est celui dont notre correspondant de Toronto nous adressait une analyse hier. Celle-ci étant trop longue pour l'espace dont nous disposons aujourd'hui, nous voulons du moins donner sans retard une idée de l'ouvrage.

M. C. West, l'auteur, touche à tous les côtés du problème des forces navales au point de vue général d'abord et du Canada ensuite.

Il montre que l'industrie moderne par ses relations internationales sert de frein aux tentations bellicistes des hommes politiques; que l'excès des constructions de guerre en Angleterre devient un danger pour l'équilibre industriel du pays; que l'expansion constante de cette industrie influe par ses ramifications financières sur le parlement et le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qu'en se lan-

çant dans la même industrie le Canada s'exposerait naturellement aux mêmes dangers. C'est le point de vue économique.

M. West traite ensuite la question au point de vue politique, montrant le danger du contrôle privé des constructions de guerre pour le gouvernement responsable; que le commerce ne suit pas toujours le drapeau comme on le prétend; les problèmes soulevés par l'expansion germanique; comment le Canada pourrait paralyser les excès d'armements; quelles sont parfois les méthodes de la diplomatie européenne; pourquoi nous n'avons pas la liberté du commerce en temps de guerre.

Le point de vue moral fait le sujet de la dernière partie du livre. Et l'auteur combat la théorie à l'effet que la guerre est nécessaire à la virilité d'une race. Il accumule ensuite les faits qui, suivant lui, tendent à conduire à la paix universelle; rappelle la chute de Rome et les leçons qui s'en dégagent; montre que la puissance navale peut et ne peut pas faire.

Tout le monde n'approuvera pas toutes les théories soutenues par l'auteur, mais tous ceux qu'intéresse la question navale liront ce livre avec profit. Il n'y a pas de développements inutiles. Par contre il y a des chapitres d'une franchise admirable, qui scandaliseront peut-être ceux de nos farceurs qui aiment à se blottir sous le mot couvert "chaque fois que le mot propre peut compromettre leur intérêt, mais qui plaira aux hommes de bonne foi.

L'analyse qu'en a faite notre correspondant de Toronto nous paraît donner une idée quasi parfaite de cet ouvrage. On la trouvera dans notre édition de samedi.

J. D.

A propos
du Mexique

On a écrit des fables. On a fait des opéras comiques; on a même fait de vrais opéras, avec de la musique à l'entour et accompagnement d'orchestre; mais on n'a encore rien fait d'aussi tragique et d'aussi comique à la fois que ce qui se passe au Mexique à l'heure actuelle.

On dit qu'il n'y a plus de Sauvages, que la civilisation a pénétré partout.

Je voudrais voir le Canadien-français qui a visité le Mexique et qui n'a pas vu un Sauvage dans la personne du président provisoire Huerta. Ce président nouveau-né a expédié son ami de cœur Madero par voie de Vera-Cruz, sans destination déterminée.

Si jamais j'ai eu des illusions, j'en suis revenu. Comme Jean-Jacques Rousseau, j'avais compté sur la bonté foncière de l'espèce humaine. J'y compte encore, par optimisme; mais au point de vue pratique j'en suis revenu.

Cela n'empêche pas le Mexique d'être un pays très riche et qui mériterait d'être heureux. Il lui manque un gouvernement, et il serait facile à gouverner si on éliminait la bande de prétendus intellectuels qui font le beau et le mauvais temps dans la société de Mexico.

On assure qu'il y a au Mexique quatre-vingt-dix pour cent d'illettrés, la plupart Espagnols métissés d'indiens; ce sont les créoles. Ils sont aptes à l'instruction sous toutes ses formes et ils s'adonnent généralement à l'étude. Ils sont paisibles aussi. L'élément perturbateur se recrute parmi ceux qui ont étudié en Europe, soit en Angleterre, en France ou en Allemagne. De retour au pays, ce sont des révolutionnaires dangereux — il faudrait dire des révolutionnaires, pour être exact. — A partir de Bolivar et en passant même par l'ex-président Diaz dont Madero est le disciple, l'Amérique latine n'a pas connu de véritable homme d'Etat, si ce n'est Garcia Moreno.

Uldéric TREMBLAY.

Le *News* de Toronto n'avait pas fini d'affirmer que le vote sur la question navale était définitivement les nationalistes, qu'il com- monçait à dénoncer ces mêmes nationalistes avec plus de vigueur que jamais.

Sont-ils morts, oui ou non? Le *News* devrait au moins s'en assurer; autrement il risque qu'on l'accuse de piétiner sur des cadavres.

C'est la faute du *Devoir*, écrit le Canada, si la plupart des élus sur la promesse de réclamer le plébiscite ont si mal voté.

N'est-ce pas plutôt la faute des journaux comme le Canada qui enseignent par leur exemple que le pouvoir justifie tout et n'admettent l'indépendance que lorsqu'elle se pratique au profit de leur parti?

Jean DUMONT.

BILLET DU SOIR

JOURNAL ORIGINAL.

"Que notre circulation soit réduite le plus tôt possible, à zéro."

Tel est en peu de mots l'espoir peu banal exprimé par une nouvelle feuille dès son premier numéro.

Et malgré que cela puisse paraître paradoxal, ce journal qui vient de voir le jour à Sydney, Nouvelle-Galles-du-Sud, se conforme au but qu'il poursuit en souhaitant la mort, dès sa naissance.

Voici son article programme:—

"La plupart des journaux débutent modestement et s'efforcent ensuite d'augmenter leur tirage le plus possible. Il n'en est pas de même de ce journal. Notre circulation est très petite, et pourtant elle est trop considérable et il faut espérer que le nombre de nos lecteurs diminuera d'année en année. D'autres journaux tirent vanité du chiffre de leurs abonnements; nous n'avons qu'un désir, c'est que chacun des lecteurs ayant cessé d'avoir droit au service du journal, fasse en sorte qu'il ne le retrouve plus jamais sous ses yeux."

C'est inconcevable, dites-vous. Mais non, la nouvelle publication est une feuille de moralisation, distribuée dans les prisons de la Nouvelle-Galles du Sud, et son désir de ne plus avoir d'abonnés s'explique facilement: plus de lecteur, plus de dénuement.

Nous reproduisons l'information pour le bénéfice de Sir Lomer Gouin, qui trouvera sans doute l'idée excellente et dotera son château de Bordeaux d'un organe officiel.

Le Canada se chargera de l'impression. Nous n'avons pas demandé de souscription, mais nous croyons qu'avec \$45,000 par année, le gouvernement s'en tirera.

Quant au rédacteur nécessaire... le juge Langelier est un peu là... pour le fournir.

Max SOREL.

Il a trahi
de lui-même

Le Dr Paquet, député ex-nationaliste de l'Islet, tient à prendre toute la responsabilité de sa culbute.

Il écrit, hier, à la *Patrie*, organe "l'indépendant" du ministère:

Au directeur de la *Patrie*, Montréal.

Monsieur,

Ayant lu dans le *Devoir* du dix-sept février dernier, sous la signature de M. H. Bourassa, que: "Le ministère a réussi à corrompre ou à intimider la majorité des députés," etc., je tiens à affirmer que jamais, depuis le commencement de la discussion sur le bill naval, un ministre du gouvernement actuel ne m'a demandé de voter en faveur de la contribution; plus même, qu'en aucune circonstance, ni directement ni indirectement, un chef de parti ou un ministre n'a exercé, à ma connaissance, la moindre pression sur la députation pour la faire voter en faveur de la contribution, ou contre le plébiscite;

"Que la seule pression qui a été faite sur les députés, l'a été de la part de certains nationalistes en Chambre, et par la voix du journal le *Devoir*, qui n'a cessé, par ses insinuations et ses menaces, d'essayer d'intimider toute la députation ministérielle canadienne-française, qui, Dieu merci, suit accompli ses devoirs avec autant d'honnêteté, de conscience et d'indépendance que certains hystériques qui nous combattent."

Je suis votre tout dévoué,

Dr EUGENE PAQUET.

"Hystériques": c'est justement le mot qu'employait Rodolphe Lemoine, il y a deux ans.

Les renégats bleus ou rouges ont, pour les gens qui ne trahissent pas, les mêmes sentiments et le même langage.

C'est naturel.

Du reste, ce pauvre Dr Paquet s'est chargé de commenter lui-même sa conduite et ses sentiments: "Dans le crime", disait-il à un ami, l'autre jour, "il n'y a que le premier pas qui coûte."

Les bons chemins
Sur le Pont
d'Avignon...

MM. Fielding et Lemieux ont raison de réclamer pour le parti libéral le monopole du dévouement à l'Empire. C'est un des leurs. M. Carvell, qui a versé le premier sang pour l'Empire.

Le Dr Paquet écrit à la *Patrie* "qu'à sa connaissance", aucun chef de parti ou ministre n'a exercé directement ou indirectement de pression sur la députation, etc. A sa connaissance, peut-être.

Pauvre Dr Paquet!

La *Patrie* écrivait hier que le parti conservateur a été le premier à reconnaître les droits des Canadiens-français d'Ontario à une représentation au Sénat.

Cela est vrai, mais la *Patrie* ne s'en est pas toujours rappelée.

L'indépendance du bon.

Madero sera bientôt exilé du Mexique. Il pourra aller rejoindre son prédécesseur Diaz et attendre avec lui leur successeur qui ne tardera pas à les rejoindre.

Si le système actuel continue le moins au Mexique, le gouvernement fédéral peut-être bien d'établir quelque part une colonie pour ses présidents déçus.

Dimanche dernier, Sam Hughes paraissait dans un rôle tout à fait nouveau et surprenant pour un personnage si anticlérical.

Il prêchait dans un temple quelconque d'Ottawa, dénonçant l'alcoolisme parmi les femmes de la capitale et leur enseignant à élever leurs enfants.

Quand ça s'y met, ces gaillards-là.....

Une dépêche du Mexique Nord annonce que les habitants de l'endroit sont décidés d'attendre le résultat des élections générales avant de déterminer leur attitude à l'endroit du pouvoir nouveau.

Une élection générale au Mexique, ça doit être quelque chose de propre.

Le *Star* a raison: qu'on prenne les moyens de faire parler Miller ou qu'on le relâche.

M. Crockett prédit l'annihilation complète du parti libéral à cause de son attitude sur la question navale.

Cette prédiction vaut la vantardise de M. Rogers. Si les conservateurs étaient convaincus d'écarter leurs adversaires, ils seraient trop heureux de profiter de l'occasion.

Les ouvriers de la Cie des Signaux maritimes et internationaux demandent moins d'ouvrage et plus de salaire. Rassurons-nous: le pays ne manquera pas de législateurs de sitôt.

—Blondin, Sévigny: qui fut le plus anti-impérialiste des deux?

—C'est le plus impérialiste des deux maintenant?

—On peut dire qu'ils étaient et sont encore forts à fort.

Le Veilleur.

LETTRE D'OTTAWA

TOUJOURS LA MARINE!

Ottawa, 19 — Journée nulle. Cinq ou six orateurs, tant de droite que de gauche, parlent de la marine toute la séance durant. Et ils n'en disent rien de bien nouveau. La salle des séances est presque vide. En revanche, beaucoup de députés au café, où ils discutent de l'issue probable de la lutte engagée entre le ministère et l'opposition. Les uns prédisent des élections, d'autres promettent que le ministère tiendra bon, certains n'osent se prononcer, et ce sont les plus sages.

La Chambre attendait M. Miller, aujourd'hui. Son apparition à la barre eût égayé un peu la séance. M. Miller ne s'est pas montré. Et la Chambre en fut désappointée. Elle aura sans doute lieu de se reprendre avant longtemps.

M. Carvell, député libéral de Carleton, Nouveau-Brunswick, est le premier orateur de la journée. Hier soir, vers le minuit, M. Carvell demandait l'ajournement de la Chambre, afin de terminer son discours aujourd'hui même. M. Rogers s'y opposa. MM. Laurier et Borden s'en mêlèrent et, finalement, M. Carvell obtint l'ajournement. Mais, d'un tempérament violent, il avait failli se mettre en colère. Et il se contenta tellement qu'il finit par en saigner du nez. Ceci du reste lui servit de raison pour avoir ce que M. Rogers ne voulait pas lui céder. Mais M. Carvell avait promis de disposer aujourd'hui de ses arguments en une heure. Il en a pris deux, se disant sans doute qu'on ne pourrait l'arrêter, une fois qu'il aurait la parole. M. Rogers le surveillait du coin de l'œil, et, à de certains moments, on eût dit qu'il allait rappeler l'orateur à l'ordre. Mais il ne l'osa pas, ou n'y pensa pas. Et M. Carvell parla.

M. Carvell, du reste, ne dit pratiquement rien de neuf. A cette période du débat, l'on admettait qu'il est difficile de dénicher quelque bonne raison, pour ou contre la marine, qui n'ait pas déjà servi trente-six fois. M. Carvell s'est donc contenté de sortir du placard *anti-bordénoise* cinq ou six arguments usagés et de les draper de son mieux sur l'armature de son discours. Pour lui, la marine Borden ne vaut rien, le projet Laurier est insupportable. Et si les conservateurs n'avaient refusé d'accorder le contrat pour des croiseurs type *Bristol* à la maison Cammell Laird & Company, en 1911, nous aurions déjà un embryon de marine, aujourd'hui, nos industries en bénéficieraient, et nous aurions vu s'implanter ici des chantiers maritimes considérables.

Par *lapsus lingue*, M. Carvell, à un endroit de ses remarques, parle de "chemises de fer construits et équipés au Canada." Fous rires à droite. M. Carvell ne s'en offusqua pas, rectifie, et la Chambre reprend son calme. Il n'y a pas, du reste, grand monde, une cinquantaine de députés, en tout et pour tout. La chambre seize, le fumoir, la salle de lecture, le café, les salons du président des Communes, où il y a grande réception, se divisent la plupart des députés, tandis que sept ou huit se promènent en ville, afin de prendre un peu d'air et de s'égayer par une belle journée d'hiver. Vers les cinq heures, M. Carvell fait mine de vouloir clore ses remarques. "Go on, don't bleed your nose." — "Continuez, ne vous faites pas saigner du nez!" lui cria ironiquement un ministériel. M. Carvell prend l'interrupteur au mot et parle jusqu'à cinq heures et demie.

M. Crockett, un autre député du Nouveau-Brunswick, mais conservateur, celui-là, et ennemi de cœur de M. Pugsley, dont il prenait grand plaisir à attaquer l'administration, du temps du ministère Laurier, répond à M. Carvell. M. Crockett faillit être ministre, aux premières heures de l'administration Borden, mais des menées sounnoises l'empêchèrent d'arriver. La rumeur voulut ensuite qu'il devint solliciteur-général, mais il ne l'est point encore. Ceci n'affecta pas cependant sa loyauté à son parti. Et s'il est plus silencieux aujourd'hui qu'il l'était au temps où il siégeait à gauche, il n'en est pas moins conservateur de nuance foncée, et aussi impérialiste qu'on le peut être, dans le Nouveau-Brunswick. M. Crockett vante la politique Borden, raille M. Laurier de sa politique séparatiste, parle un instant réciproquement, rappelle la lettre de M. Taft à M. Roosevelt, et, à tout prendre, ne dit rien de neuf, pas plus que M. Carvell, du reste.

M. Armstrong, conservateur, de York Nord, Ontario; M. Hughes, libéral, de l'Île-du-Prince-Edouard, et deux ou trois autres députés prolongent le débat jusqu'à une heure assez avancée de la soirée. C'est le premier mercredi, depuis le commencement de la session, que la Chambre ne chôme pas, le soir. Aussi, comme des écoliers privés d'un congé habituel, les députés tâchent de s'esquiver de la séance, et vont s'égayer au restaurant, où la fumée des cigares et des pipes se fait écho, mais n'empêche pas les habitués de s'y amuser, autour des tables où défilent des consommations vite absorbées et vite remplacées par d'autres qui ont le même sort. On philosophe galement, on se conte des anecdotes gaillardes, histoire de tuer le temps sans s'ennuyer. Et le temps passe!

Et M. Miller, le prisonnier des Communes, que devient-il? M. Miller est toujours au cachot (?) artistement capotonné, bien chauffé, continue de fumer d'excellents cigares, mange bien, digère bien, et n'a pas du tout la mine d'un Daniel jeté dans la fosse aux lions. Son gardien prétend même qu'il va prendre de l'embonpoint, si l'on n'y fait attention. M. Miller devient exigeant. Habitué à faire du gymnase quelques minutes, chaque jour, dit-on, il n'a pas de pièce où exécuter ici des rétablissements savants. Et les cent pas qu'il fait dans les couloirs et autour des édifices de la colline parlementaire ne suffisent pas à son hygiène. Plusieurs députés s'étaient proposés d'aller, ce soir, le visiter dans son noir cachot — n'est-il pas du devoir des magistrats de s'assurer du traitement que reçoivent les prisonniers? — Mais M. Miller faisait une sieste préparatoire à son dîner, de sorte que l'entrevue est remise. Hier, le prisonnier, suivi de son gardien, avait assisté à quelques discours sur le bill naval, des tribunes publiques. Mais quelques heures de ce traitement l'ont dégoûté de l'éloquence parlementaire et il n'a pas paru à la Chambre, aujourd'hui. Il méprise souverainement ses juges, dit-on, et leur mode d'éloquence aussi. Et, comme Silvio Pellico, il a décidé de charmer ses loisirs en écrivant *Mes Prisons*.

On avait assuré que M. Miller comparaitrait à la Chambre cet après-midi, et réitérerait son refus de répondre au président, qu'il taxe d'indiscrétion. Mais il n'en a rien été. M. Miller n'a pas daigné revenir à la barre. Il eût fallu que ce fût à trois heures, pendant sa digestion, et ceci l'eût trop dérangé. Il est resté dans son horrible cachot, songeant sans doute à l'issue probable de sa captivité. Car elle devra prendre fin un jour, d'une manière ou de l'autre. Le singulier c'est que, parait-il, hier après-midi, M. Miller avait décidé, avant sa comparution à la barre, de consentir à tout révéler. Mais, à la toute dernière minute, il a changé d'avis, tel un ministre qui revient sur ses promesses quant à la question navale. Et M. Middlebro, le président de la commission des dépenses publiques, fut suprêmement embarrassé d'entendre le témoin refuser de répondre, au lieu de faire les aveux attendus et même convenus. A tel point que, sa motion pour l'incarcération du prisonnier n'étant pas prête, M. Middlebro a dû bafouiller une formule quelconque, accueillie avec indulgence par le président.

La droite, qui rait hier de l'aventure, rit moins fort, aujourd'hui, mais la gauche ou, hier, certains membres prenaient l'affaire au tragique, s'en amuse toujours. Si M. Miller ne parle pas et s'obstine à refuser de répondre, qu'en fera-t-on? Le gardera-t-on prisonnier aux Communes ou il même une vie de coq en pâte? Ou, comme M. Middlebro prétend en avoir le droit, le fera-t-on incarcérer dans la prison commune d'Ottawa ou au pénitencier de Kingston? Ils sont trois ou quatre, dans la bibliothèque, à compiler et à feuilleter des ouvrages poudreux de droit constitutionnel, afin de trouver des précédents qui leur aident à sortir de l'impasse où le mutisme de M. Miller a acculé la Chambre. Ce pauvre homme leur donne bien du mal! Il ne manque pas de gens, aux Communes, qui voudraient bien voir l'affaire à tous les diables. Mais le prisonnier, lui, est toujours là, toujours obstiné à ne rien dire, et qui, dans les délices de la Capoue parlementaire, refuse même de s'amollir au point de parler. Il ne s'évadera pas pour n'importe quelle considération. Et il est en passe de devenir sérieusement embarrassant. Peut-être le ministère demandera-t-il des soumissions à ses amis pour qu'ils lui indiquent un moyen efficace et discret de supprimer M. Miller, en le décidant à profiter d'une bonne occasion pour s'évader. Pourquoi n'en pas venir à la conclusion de lui rembourser ses \$41,000 en lui disant: "Allez et ne péchez plus!"

Quant à être ridicule.....

Georges PELLETIER.

ESCLAVE OU REINE

Samedi, le *Devoir* commencera, sous ce titre, la publication d'un nouveau feuilleton, très intéressant.

FRANCISCO MADERO N'EST PLUS QU'UN EXILE

Accompagné des membres de sa famille et de sa maison militaire, l'ancien président du Mexique s'embarquera bientôt pour l'Europe

L'EXECUTION SOMMAIRE D'UN FRERE DU PRESIDENT EST SUIVIE DE LA MISE A MORT DE QUELQUES HAUTS PERSONNAGES, PARTISANS DE MADERO

Pascual Orozco et Andres Galen, deux chefs rebelles, font savoir au général Diaz qu'ils ne reconnaissent pas le général Huerta comme leur président

ON SIGNALA DEJA DES COMLOTS CONTRE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Mexico, 20. — Francisco Madero, vaincu par la révolution mexicaine et abandonné de ses amis, sera exilé. On a fait les préparatifs nécessaires pour qu'il parte pour Vera Cruz, là, on le mettra à bord d'un paquebot à destination d'un port européen.

Le capitaine Federico Madero, aide-de-camp de Madero, accompagnera son maître, mais en qualité de garde. Le parti se rendra à Vera Cruz, sous escorte.

L'exécution de Gustavo Madero, frère de l'ex-président, a été l'événement le plus tragique de la journée. Il était sujet à la loi des fugitifs. Il a été fusillé par ses gardes.

Les membres du cabinet et la plupart des autres prisonniers ont été remis en liberté, ce matin. Francisco Madero, José Pino Suarez, le vice-président, et Federico Gonzales Garza, gouverneur du district fédéral, ont été les seuls prisonniers que le nouveau gouvernement ait voulu garder. Ernesto Madero, l'ancien ministre des finances, a fait une longue visite à Francisco, hier après-midi.

Les généraux Huerta et Diaz ont eu une longue conférence. A la fin de laquelle ils étaient parfaitement d'accord.

Plusieurs sénateurs ont discuté la question de la présidence avec le général Huerta, et il est entendu que le congrès ratifiera la nomination de ce dernier comme président provisoire.

NOUVELLES INTRIGUES

Mexico, 20. — De nouvelles intrigues se trament parmi les membres de la nouvelle administration et ont amené l'arrestation du général Francisco Romero.

Romero est accusé de complicité avec Francisco Cosío Robelo pour organiser une nouvelle révolte.

Il n'est pas certain que l'exil de Madero soit décidé, pour le moment, du moins. A l'instigation du gouvernement, Madero est tenu responsable de la mort du colonel Rivera, arrivée au Palais National pendant qu'on arrêtait l'ancien président. Les faits que l'on fait de l'incident sont contradictoires. Il est certain que Rivera est mort, et on ajoute que Madero a lui-même tiré le coup fatal.

ATTENTATS CONTRE LA VIE DE HUERTA

Au cours d'une déclaration publique, le général Huerta a déclaré que deux tentatives d'assassinat ont été faites contre lui, déjà, et même avant l'arrestation du président. Il attribue ces attentats aux Maderos.

Le premier attentat a été commis au Palais par un tireur habile qui lui a manqué, cependant. Le général l'a vu à la porte même de l'ex-président.

Le second attentat a été commis au banquet qui a eu pour résultat, attribué aux tentatives de Madero, l'arrestation de l'ancien président. Huerta dit qu'on l'avait à plusieurs reprises invité à boire du vin empoisonné. Il était sur ses gardes et il refusa de boire. L'analyse du vin démontra qu'il était chargé de cyanure de sodium.

Chihuahua, Mex., 20. — On a appris ici avec surprise le coup d'état qui a renversé Madero.

Les troupes fédérales de cette ville, qui étaient demeurées loyales au gouvernement, reconnaissent maintenant le général Huerta et le général Diaz. On s'attend à ce que les rebelles de la province, commandés par Marcelino Caravero et les généraux Quetz Salazar et Antonio Rojas, mènent les armes et acceptent le nouveau gouvernement.

L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS

Washington, 20. — La situation difficile à laquelle le gouvernement a dû faire face pendant les dix derniers jours, à cause de la révolte au Mexique, a été suivie d'une réaction marquée par l'inaction qui régnait aujourd'hui dans les cercles diplomatiques et ceux de la guerre et de la marine.

Une consultation entre les chefs des divers départements avait pour résultat une décision générale de maintenir l'attitude actuelle envers le Mexique, non seulement au point de vue diplomatique, mais encore en ce qui concerne la préparation des armées de terre et de mer, pour faire face à l'imprévu.

Bien que l'on soit heureux de ce que la lutte qui a duré si longtemps au cœur même de Mexico, soit terminée, on a jugé que ce n'était pas le moment de lui envoyer le général Victoriano Huerta, lui annonçant qu'il avait renversé le gouvernement Madero; mais cette réponse sera faite de manière à ne pas reconnaître politiquement le nouveau gouvernement.

L'ambassadeur Wilson et les représentants des autres puissances continuent sans doute à entretenir leurs relations courantes avec le gouvernement militaire Huerta.

Dans une semaine, au plus tard, le nouveau congrès mexicain sera en session. L'attitude des Etats-Unis envers le gouvernement mexicain dépendra des pouvoirs que le général Huerta reconnaîtra au congrès. Si les formes constitutionnelles sont observées, si l'on permet au congrès de choisir

La situation européenne

DU CONSENTEMENT DE LA ROUMANIE ET DE LA BULGARIE, LES PUISSANCES REGLERONT LA DIFFICULTE ENTRE LES DEUX PAYS.

(Service particulier)

Londres, 30. — Passant en revue la situation européenne, le Times dit: "On croit maintenant à Saint-Petersbourg que la Roumanie et la Bulgarie sont consentantes à soumettre leur différend aux puissances. D'après notre correspondant de Saint-Petersbourg, les gouvernements russe et italien s'occuperaient de l'affaire sous les auspices de la Grande-Bretagne. A Sofia, il existe un malaise causé par certains rapports que les puissances se rendraient aux vues de la Roumanie. En Belgique, l'impression est que ce danger particulier sera de courte durée.

"Le cabinet roumain s'est réuni aujourd'hui et notre correspondant de Bucharest rapporte que l'opinion publique est en faveur d'un tribunal d'arbitrage.

"Les perspectives du différend austro-russe relativement à la délimitation d'Albanie ne sont pas aussi consolantes. La question a été compliquée et envenimée en ce sens qu'on en a fait un ballon d'essai diplomatique au lieu de la discuter à son véritable mérite. Mais il n'y a aucune raison pour désespérer d'une solution. Aujourd'hui, Sir Edward Grey et les ambassadeurs terminent les dernières propositions russes, qui ont été déjà communiquées à Vienne.

GUSTAVO MADERO

New-York, 20. — Gustavo Madero était venu résider dans cette ville au début de la révolution à la tête de laquelle était son frère Francisco. C'était une figure bien connue dans Broadway et dans le district financier. Il y a deux ans. Avec son père et ses frères Ernesto, Evaristo et Gabriel, il aidait financièrement la révolution. Entre les conférences qu'il tenait à son hôtel, il ne restait pas inactif; il fréquentait le district "White Light" où il dépensait généreusement de l'argent. La nouvelle de sa mort a été accueillie avec beaucoup de regrets dans ce district.

En mars 1911, Gustavo Madero et sa famille allèrent à San Antonio, Texas, pour prendre la direction de la junte révolutionnaire et plus tard il rejoignit Francisco, puis se rendit dans la capitale au moment où la cause révolutionnaire triomphait.

IL RESTE NEUTRE

El Paso, Texas, 20. — Dans le nord du Mexique, aujourd'hui, on attendait la solution du dilemme national. Le général Antonio Rabago, commandant de la zone militaire du nord, notifié de la présidence provisoire de Huerta, demeure neutre, ordonnant simplement à ses officiers de maintenir l'ordre. On rapporte que le gouverneur de l'état de Chihuahua, Abraham Gonzalez a démissionné. Il fut un des organisateurs de la révolution Madero.

A Chihuahua, capitale de l'état du même nom, et à Juarez, sur la frontière, la situation a été menaçante. Les troupes de volontaires parurent mécontentes de l'avènement de Huerta, demeurent neutres, ordonnant simplement à ses officiers de maintenir l'ordre. On rapporte que le gouverneur de l'état de Chihuahua, Abraham Gonzalez a démissionné. Il fut un des organisateurs de la révolution Madero.

Durant toute la nuit, les troupes irrégulières, commandées par plusieurs anciens chefs d'insurrection, qui prirent part à la révolution Madero, étaient presque en nombre les rebelles, les réguliers seraient en minorité. On s'attend à ce que les troupes régulières, qui sympathisent avec Diaz, acceptent la dictature provisoire de Huerta.

A L'UNIVERSITE CORNELL

Ithaca, 20. — Evaristo Madero, frère de l'ancien président du Mexique et de Gustavo Madero, s'est trouvé mal en apprenant l'arrestation de son frère. Il s'est retiré dans sa chambre au club Spanish-American, à l'université Cornell et, pendant quelque temps, n'a pas voulu recevoir ses amis. Il y a quelques jours seulement, sa belle-sœur lui envoyait un câblogramme rassurant. Il va quitter immédiatement l'université Cornell pour rejoindre sa belle-sœur à Monterrey.

DANS LE NORD DU MEXIQUE

San Antonio, 20. — D'après une lettre reçue ici, Emilio Vasquez Gomez a été proclamé président provisoire du Mexique. La proclamation porte, paraît-il, les signatures du général Inez Salazar, général en chef des troupes révolutionnaires dans le Nord, et David de La Fuente, chef d'état-major et de la cavalerie des rebelles. La proclamation est datée de Chihuahua. La proclamation porte que Gomez est le chef légitime de la révolution et porte aussi les noms du général Antonio Rojas, colonel Jose P. Castro, colonel Lazaro Alanis et du capitaine B. Gana.

LES CANADIENS AU MEXIQUE

Ottawa, 20. — On a reçu ici des nouvelles rassurantes des Canadiens établis au Mexique. Il n'y a pas eu une seule perte de vie parmi nos compatriotes pendant la bataille.

Les revenus du Canada pour l'année 1911-12

ILS ACCUSENT UNE AUGMENTATION DANS TOUS LES DEPARTEMENTS.

Ottawa, 20. — Durant les dix derniers mois de l'année fiscale qui s'est terminée en janvier dernier, le revenu des douanes s'est élevé à \$94,328,836, soit une augmentation de \$24,061,584 sur la période correspondante de 1911-12.

Le revenu total du commerce durant le mois de janvier 1913, a été de \$75,871,000. Celui de l'année s'élève dans les \$884,332,000, soit une augmentation de \$173,133,000.

Les importations de janvier dernier sont de \$52,752,000. Celles de l'année se chiffrent dans les \$549,445,000, accusant une augmentation de \$128,000,000.

Les exportations sont de \$19,370,000 pour le mois de janvier; celles de l'année, de \$238,022,000 contre \$240,442,000 durant la même période de 1911-12.

Ce journal est imprimé, au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (A responsabilité limitée). Henri Rousseau, directeur-gérant.

DANS LE Monde Ouvrier

LES MINEURS ET LA GUERRE

Peoria, Ills., 20. — La convention des mineurs de l'Illinois, qui se réunit ici, a adopté une résolution demandant aux 82,000 mineurs de l'état de se mettre en grève si les Etats-Unis venaient à déclarer la guerre.

AU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National des Métiers et du Travail a tenu une laborieuse assemblée, hier soir, à la salle des Arts, 3 Craig Est. M. D. Verdon, président. Un grand nombre de délégués y représentaient les unions nationales des cordonniers, des tonneleurs, des colporteurs de fruits, des charpentiers-menuisiers, des tailleurs de pierre et des capitaines de navires à vapeur.

Le secrétaire, M. A. Lesage, présente au Conseil un rapport concernant les griefs des ouvriers de l'industrie contre l'administration de ce département.

D'après ce rapport, on forcerait ces ouvriers à fournir des heures supplémentaires de travail assez longues, sans rémunération.

Après une discussion animée, à laquelle ont pris part MM. E. Gibault, R. Renaud, D. Verdon, A. Lesage et autres, la résolution suivante a été adoptée, à l'unanimité:

"Que ce Conseil ayant appris que l'on forçait les ouvriers à travailler, sans rémunération, dans le département de l'Industrie, prendrait énergiquement contre une injustice aussi criante; regrette que de pareils procédés soient employés dans une administration publique, et demande aux commissaires de faire cesser un abus aussi criant."

Copie de cette résolution sera envoyée au bureau des commissaires et au conseil de ville.

Un autre rapport fut présenté par M. E. Gibault, sur les conditions de travail et sur les salaires payés actuellement aux jeunes filles dans les magasins. Ce rapport établit que la plupart des jeunes filles, même les plus instruites, n'ont pas un salaire supérieur à \$3 par semaine. Nombreuses sont celles qui ne sont payées qu'à raison de \$3 et \$4 par semaine.

M. Gibault représente cet état de choses comme étant des plus déplorable, à tout point de vue.

M. D. Verdon, le président, exposa ensuite que les commis de magasin, qui sont en général des hommes instruits et d'expérience ont aussi un salaire de famine. Pour remédier à ce mal qui grandit tous les jours, à mesure que le coût de la vie augmente davantage, M. Verdon ne voit qu'un moyen: c'est l'organisation.

Le Conseil accepte la suggestion d'offrir son aide aux plaignants, pour les organiser en vue d'une action commune de défense et de protection.

MM. A. Labelle et R. Renaud, capitaines de navires à vapeur, font rapport d'un beau travail de propagande qu'ils ont accompli, à Sorel, et dans divers autres ports. Le Conseil leur vote des félicitations ainsi qu'une indemnité pour continuer leur travail.

Le président annonce la formation d'une nouvelle organisation de cordonniers, qui sera affiliée au Conseil National, et dont les délégués siègeront à la prochaine assemblée.

CONDOLEANCES ET REGRETS

L'Union des Charpentiers de navires de Montréal vient de faire une perte douloureuse, par la mort de M. J. Arpin, qui était membre de cette union, depuis plus de quinze ans.

A la dernière assemblée, au Temple du Travail, il a été voté à l'unanimité une résolution de vifs regrets et de condoléances à la famille éplorée, et décidé que copie de cette résolution serait communiquée à la famille et aux journaux pour publication.

L'union a aussi décidé à l'unanimité de faire célébrer une messe chantée pour le repos de l'âme du regretté confère disparu. A cette cérémonie dont la date n'est pas encore fixée, assisteront tous les membres de l'union qui seront disponibles.

NOUVELLE ORGANISATION

Une nouvelle association s'organise parmi les membres des manufactures de chaussures. Déjà, pas moins de cent-cinquante adhérents se sont fait inscrire. Cette organisation sera connue, sous le nom de l'Alliance Nationale des travailleurs du cuir du Canada. Elle comprendra tous les ouvriers qui appartiennent à une branche quelconque de l'industrie du cuir, des cordonniers et tanneurs jusqu'aux selliers et aux cordonniers. Elle enrôle aussi les jeunes filles.

Son bureau exécutif sera à Montréal; ses directeurs seront tous des Canadiens, et sa juridiction ne s'étendra pas au-delà des limites du Canada.

Cette association tiendra une assemblée, demain soir, à la salle Chagnon, coin Panet et Ontario. Toutes les informations au sujet de ce syndicat national peuvent être demandées à M. Georges Laurier, secrétaire général, 119 rue Delormier, Montréal.

VERS LA RECONCILIATION

Le malentendu qui existe depuis deux ans, entre les deux conseils nationaux de Québec serait-il à la veille d'être enfin dissipé? Sur la proposition de l'Assemblée Papineau, une délégation ouvrière composée de représentants des principales unions nationales de Québec, s'est présentée mardi soir, devant le Conseil Central, et a demandé, au nom des ouvriers organisés, que la paix se fit entre ce conseil et le Conseil Central national de district.

Sans prendre immédiatement de décision à ce sujet, les membres du Conseil national se sont dits animés de bonnes intentions les plus pacifiques, et prêts à rencontrer les membres de l'autre conseil pour discuter de la situation.

Une nouvelle entrevue aura lieu la semaine prochaine et tout fait espérer que l'on arrivera à s'entendre. C'est le vœu de tout le monde.

REUNIONS POUR CE SOIR

8ème jeudi du mois.

AU TEMPLE DU TRAVAIL:

Conseil des Métiers et du Travail. A LA SALLE DIONNE: Union des cordonniers finisseurs.

"LES CHRONIQUES" de Leon Lorrain

Se vend 25 sous.

401 volume, couverture illustrée en deux couleurs.

Expedié franco contre envoi de 25 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

Faits - Montréal

MEURTRE EVITE

La prompt intervention de l'agent Parent, du poste No 5, a évité un drame hier soir.

Quatre Italiens se prirent de querelle au coin des rues Craig et Saint-Georges. L'un d'eux sortit un couteau et allait en frapper un de ses compatriotes, quand l'arrivée opportune du constable Parent empêcha probablement un crime. Les quatre hommes furent conduits au poste; ils donnèrent leurs noms: Joseph Bargino, Simon Gazziana, Russa Antonia et Cabina Frank.

NOMINATION DANS LA POLICE

Les commissaires ont ratifié les nominations suivantes dans le Département de la police.

Le lieutenant David Turner du poste No 13 depuis quelques mois, est promu capitaine en remplacement du capitaine Brophy décédé.

Le lieutenant G. N. E. Henrichon, est promu capitaine du poste No 24, dont il est en charge depuis quelque temps déjà.

Le sergent Peter Cochrane est promu lieutenant à la place du lieutenant Turner promu.

M. Ranger, opérateur du système de patrouille depuis 8 ans, est nommé secrétaire du Bureau de la Sûreté en remplacement de M. Burns.

UNE VIEILLE NOUVELLE

La "Gazette" d'hier ayant parlé de la destruction de la "Dominion Corset Company" à la suite d'un incendie qui aurait éclaté dans un cinématographe voisin, construit tout en bois, M. A. Chausse, directeur de la construction, a téléphoné à l'agent de la compagnie qui lui a répondu que l'incendie avait bien eu lieu, mais à Québec, il y a deux ans.

UNE MISE EN DEMEURE

Dix ingénieurs-arpenteurs du service des travaux municipaux ont écrit aux commissaires qu'ils quitteront le service de la ville, si leur traitement de \$800 n'est pas porté à \$1,200. Ils ont reçu hier leur traitement de la première quinzaine de février sur ce taux de \$900 par année, mais c'est le dernier qu'ils accepteront.

LA VARIOLE

Il y a plusieurs nouveaux cas de variole, mais on ne dit pas combien, les ordres donnés par les commissaires à ce sujet restent toujours en vigueur.

M. LAVERGNE ET LA "PATRIE"

Le fait que M. Lavergne peut avoir non attaqué violemment ses adversaires dans la campagne d'Hochelaga, ne peut être un argument contre la poursuite de \$10,000 qu'il a intentée à la "Patrie", pour libelle. Tel est le jugement préliminaire du juge Beaudin sur une inscription en droit dans l'affaire Lavergne-La Patrie.

QUI EST-IL?

L'inconnu qui a été tué par un convoi en voulant traverser la voie ferrée rue Wellington, n'a pas encore été identifié. Il est de taille moyenne et paraît avoir 25 ans.

UN DERAILLEMENT

Hier après-midi, à deux heures, à quelques milles de Mégantic, quatre wagons d'un train de marchandises ont déraillé emportant un poteau de télégraphe. Les rails ont été déblayés en peu de temps.

CE QU'ISAAC VENDAIT...

Le record Weir a condamné Isaac Tait à \$50 d'amende pour avoir vendu du vin au verre.

CHEZ LES ELECTRICIENS

La Montreal Electrical Society se réunira ce soir au Café Edimbourg. M. Macdonald fera une conférence sur "La théorie et la pratique des rayons X."

LA "TOURNAINE"

La "Touraine" de la Compagnie Générale Transatlantique sera le premier navire à faire la traversée entre le Havre et Trinidad. Durant juillet et août, c'est le "Niagara" qui fera le voyage.

M. James Thom, de la compagnie White Star qui a été nommé agent de marchandise par la ligne française est en ce moment en pourparlers avec les commissaires du Havre afin de savoir où seront amarrés les navires. MM. Génin et Trudant de la rue Notre-Dame sont les agents de la compagnie.

EN COUR D'APPEL

Les jugements suivants seront rendus en Cour d'Appel, samedi le 22:

Le Roi vs. Lagacé.

Migneron vs. Walker.

Gabias vs. Baigné.

Gousins vs. Brotherhood of L.

Le Roi vs. Eaves.

Craig vs. Lamoureux.

Desaulniers vs. la Cité de Montréal.

Smith vs. Dorval.

Harbec vs. Ménard.

The House of Brown vs. Shearer et al.

Les cinémas

TRENTA-QUATRE ETABLISSEMENTS SONT POURSUIVIS POUR INFRACTION AUX REGLEMENTS.

Le chef Campeau a intenté des poursuites contre les propriétaires de 34 salles de vues animées. Il appert que dans ces salles on admet couramment des enfants au-dessous de quinze ans. Ceux-ci assistent seuls aux représentations. Or, un règlement défend aux propriétaires de salles de vues animées d'admettre des enfants au-dessous de 15 ans à moins que ceux-ci ne soient accompagnés de leurs parents ou d'un gardien.

Dans certains cas, le chef Campeau a dû interdire ceux ou trois actions contre une même salle, les infractions aux règlements ayant été commises en différents temps.

Le commerce des Antilles

Ottawa, 20. — La délégation de Montréal, composée de membres du conseil municipal, du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, et de l'Association des Manufacturiers, a été posée devant le premier ministre, hier, la question de l'établissement d'une liste de paquebots entre les Antilles anglaises et Montréal. M. Borden a répondu que les raisons données ont une grande valeur et que le cabinet donnera toute son attention à la question pourvu que les droits des Provinces maritimes ne soient pas lésés. Il a demandé aux délégués un mémoire écrit de leurs raisons.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

ELEVES DEMANDES

M. Edouard DesRoches, violoniste, de retour de Liège, Belgique, prendra des élèves chez lui, au No 68 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1259.

À LOUER

Trois des plus beaux flats de l'Avenue du Parc, près de Villeneuve. 1711-1713-1715. Lumière sur trois cotés, ventilation parfaite. Logements de neuf et dix pièces. S'adresser à R. Gohier & Fils, 50 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 2176, Rés. Est 964.

A LOUER

240 Ave. Fairmount, 3ème étage, 8 chambres, chauffage à l'eau chaude, b. et w. c., gaz et électricité, \$30 par mois. S'adresser: 232 Ave. Fairmount.

A LOUER

A la Pointe de la Rivière-du-Loup, villa à louer pour la saison d'été, meublée, éclairée à l'électricité, six chambres à coucher, salle à manger, boudoir, living-room, w.c. et lavabo à l'étage supérieur, grandes verandahs, près de la grève, très confortable, occupée plusieurs années par M. le sénateur Shehyn. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à G. P. le "Devoir", Montréal.

A VENDRE

A vendre, maisons meublées pour louer des chambres, rue Berri, 17 appartements. Prix: \$850. Conditions: \$400 comptant. Autre, rue Saint-Hubert, 8 appartements. Prix, \$400. Aussi épiceries, magasins de cigares, etc. S'adresser: Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine, en face "La Patrie".

CHAMBRE A LOUER

Berri 1186, près l'église Saint-Sacrement, chambre garnie. Bains, gaz, électricité, piano, pas d'enfant. Téléphone Saint-Louis 319.

A VENDRE

A vendre, maisons meublées pour louer des chambres, rue Berri, 17 appartements. Prix: \$850. Conditions: \$400 comptant. Autre, rue Saint-Hubert, 8 appartements. Prix, \$400. Aussi épiceries, magasins de cigares, etc. S'adresser: Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine, en face "La Patrie".

FORGE

Belle forge à vendre ou à louer immédiatement, excellents clients. S'adresser à Dame Veuve R. A. Quessell, Chénévère, P. Q.

MAGASINS A LOUER

Un magasin neuf, améliorations modernes, coin Deffourmont et Saint-André, avec cave cimentée. Très bien situé pour pharmacie. Un autre petit magasin au même endroit, convenable pour barbier ou petit commerce. Deux magnifiques logements finis de première classe 5 et 6 pièces, centre cinématographique. S'adresser à 2187 Saint-André.

PROPRIETES A VENDRE

Quatre propriétés et 12 terrains, à Notre-Dame des Victoires, près rue Sherbrooke. Bon marché. S'adresser: J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine-Est.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Harrison A. Demers, Banque Nationale, 17 Côte Plate d'Armes.

AVIS: Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, prêts et petits montants. Adressez-vous à Ths. Tounin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

GAZELLERS

1 branche, 2 branches, \$100; trois branches, \$200; électroliers, fixures électriques, un grand choix de dômes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, coin Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

ON DEMANDE A ECHANGER

Nap. Tellier, billetterie, échangerait volontiers contre mandat-poste, timbres ou espèces sonnantes d'une valeur de 25 sous (et deux sous pour la poste), un volume intitulé "LA BOUTE PORTANT" dont il est l'auteur. Lui écrire, au

Mme Pankhurst en assume la responsabilité

LA FAMEUSE SUFFRAGETTE NE BLAME AUCUNEMENT SES SOEURS D'EMPLOYER LA NITRO-GLYCERINE DANS LE BUT DE CONVAINCRE LE PARLEMENT DE LA NECESSITE DU SUFFRAGE FEMININ.—LE DYNAMITE DE LA MAISON DE LLOYD GEORGE.

Londres, 20 — Les suffragettes deviennent de plus en plus dangereuses. Hier matin, elles ont fait sauter partiellement la résidence de campagne de M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier. Mme Emmeline Pankhurst, dans un discours qu'elle a prononcé à Cardiff, a déclaré qu'elle prenait toute la responsabilité de l'affaire.

Mme Flora Drummond, qui commande à cette horde d'hystériques, a dit que le "coup" avait été mené de main de maître et qu'il faisait honneur aux femmes.

S'il est vrai que ce sont les suffragettes qui ont commis le forfait — d'aucuns prétendent que ce ne sont pas elles — ces dames se sont rendues coupables d'une autre sottise, car il apparaît que la propriété en question n'appartient pas encore à Lloyd George, mais qu'il devait l'occuper au printemps seulement. La maison appartenait, par conséquent, à sir George Riddell, propriétaire d'un journal. Il la fit construire au coût de \$10,000.

L'explosion s'est produite à 6 heures du matin. Heureusement, il n'y avait personne dans la maison.

On ne peut pas dire au juste qui est coupable. Les suffragettes réclament en leur faveur. Mme Pankhurst a déclaré que si on l'envoyait en prison, elle se laisserait mourir de faim.

Renouvellement des permis

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNEUVE A ACCORDE CEUX DE L'AN DERNIER ET REFUSE D'EN RENOUVELER DEUX SUPPRIMES IL Y A UN AN.

Le conseil municipal de Maisonneuve s'est occupé du renouvellement des permis d'hôtel, hier soir. Il a accordé les permis existant l'an dernier et a refusé d'en renouveler deux supprimés il y a un an. Les requérants étaient M. D. Benoit et M. J. Pelletier. On a aussi refusé à M. Villani un permis pour l'établissement d'une fabrique de vins et liqueurs.

Les épiceries dont les noms suivent ont obtenu leurs permis: J. Normandeau, J. Nicolocco, J. D. Martineau, J. Dubois, J. A. Richard, L. Montplaisir, J. H. Langevin, A. Clermont, C. Allard, P. Lizotte, F. A. Saint-Amour, S. Picard, J. Morin, P. G. Guay, O. Maranda, D. Rochon, A. Payette, J. Larochelle, W. Bourassa, L. A. Desautels, A. Blain, A. Pigeon, J. Ethier, Jos. Blain, J. N. Ouellette, M. Villeneuve, H. Ricard.

Les charpentiers travaillant pour le compte de la ville ont fait la demande d'une augmentation de salaire; le surintendant des travaux a été chargé de faire rapport au conseil sur cette réclamation. Les échevins sont décidés à augmenter les salaires des ouvriers qui le méritent.

Le vote sur la question du referendum sur la qualification foncière ne fonctionne pas.

Le nombre des électeurs est pour le moment très restreint, à peine atteint-il deux cents sur environ 5000 électeurs.

Le conseil s'est ajourné à mercredi prochain.

Le duc de Campobello accusé d'escroquerie

LE NEVEU DU CARDINAL RAMPOLLA AURAIT VOLE \$5,000 A DEUX DE SES COMPATRIOTES

Rome, 20. — L'enquête que l'on fait actuellement dans le cas du duc de Campobello, neveu du cardinal Rampolla, qui a forgé dernièrement la signature de son oncle, pour se procurer de l'argent, démontre que ce faux a été fait au détriment de deux frères. Ces derniers venaient d'Amérique où ils avaient réussi à faire fortune quand le duc parvint par cet acte de fausseté, à leur enlever \$5,000.

Le procès du duc de Campobello aura lieu en avril. Il promet de grandes sensations au public; car nombre de personnes se trouvent inculpées dans l'affaire. On prétend que l'avocat du duc va maintenir l'irresponsabilité de son client, due à une certaine faiblesse mentale.

Spécial pour Empress

A l'occasion du départ du S. M. R. Empress of Britain, de Saint-Jean, N. B., vendredi, le 21 février, un train spécial pour le paquebot, comprenant char à bagages, wagons de première classe, wagons-salons et wagons-lits modèles, partira de Montréal, gare de la rue Windsor, à 11 h 00 p. m., le 20 février, et se rendra directement aux abords du paquebot à Saint-Jean Duest, N. B.

Le 400ième anniversaire du premier diocèse catholique du nouveau-monde

Les fermes expérimentales

LE RAPPORT POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1912 VIENT D'ETRE PUBLIE.

Le rapport des Fermes Expérimentales pour l'année terminée le 31 mars 1912 vient d'être publié. Les premières 250 pages sont consacrées aux rapports de la ferme centrale d'Ottawa, les autres 216 pages le sont aux dix succursales des provinces.

M. Grisdale donne des détails intéressants sur les fermes de Fort Williams, dans l'Alberta, de Salmon Arm et de Kamloops, Colombie Britannique, de Brandon, d'Indian Head, Rosethorn, Scott, Lacombe et Lehigh. Il parle aussi des expériences d'élevage faites à la ferme centrale. Les troupeaux de vaches laitières ont produit du beurre au coût de 11.4 sous à 24.4 sous la livre et les vaches ont donné des profits de \$13.50 à \$98.60.

L'horticulteur fédéral, M. W. T. Macoun, donne des détails sur la culture des fruits, des légumes et des plantes d'ornement, ainsi que sur la culture des tomates.

M. Chas. E. Saunders annonce un nouveau blé qui donnera de beaux résultats dans les champs de l'Extrême-Nord. Le botaniste fédéral, M. H. T. Gussow, dit qu'on a dû défendre la vente des pommes de terre importées d'Europe pour l'ensemencement, à cause du danger qu'il y a d'introduire au Canada deux maladies de la pomme.

Le tarif américain sur les importations

Washington, 20. — Reniant les promesses faites par ceux de leur propre parti concernant la réduction du tarif, des centaines de manufacturiers démocrates ont commencé à approcher leurs représentants au Congrès hier et à faire auprès d'eux des instances pour qu'il ne change rien au tarif de douane actuel sur les importations.

Il est évident que toute une campagne de propagande a été organisée puisque des dépêches de protestation sont envoyées non seulement par les manufacturiers mais encore par les fermiers de l'ouest et par tous ceux qui habitent sur les frontières du Canada.

Le président du comité du tarif, M. Underwood a déclaré que ces attaques n'étaient pas du tout inattendues, et que les démocrates feraient tout ce qu'il faut, sous la direction du président élu, pour leur tenir leurs promesses.

La marque Keystone

LES COMMISSAIRES, SUR LA RECOMMANDATION DU CHEF TREMBLAY ET DE M. STANTON, ACHETERONT LE BOYAU A INCENDIE LE PLUS CHER.

Dans un rapport soumis aux commissaires, le chef Tremblay recommande d'acheter 20,000 pieds de boyau à incendie, marque Keystone, à \$1.10 le pied. La compagnie Dunlop offrait un boyau de 100 pieds, mais le bureau préfère la marque Keystone, sur la recommandation du chef et de l'acheteur général, M. Stanton.

La nouvelle caserne de pompiers de la rue Saint-Luc ne sera construite que l'an prochain; on relouera pour cette année la caserne No 10, rue Sainte-Catherine-Ouest.

Les Français au Maroc

REBELLES DISPERSES

Fez, Maroc, 20. — Grâce à une marche rapide, exécutée dans les montagnes au nord-est de Fez, la colonne Mazillier a dispersé une petite bande de rebelles qui s'était reformée à l'appel du prétendant Mohamed Chergui, qu'on a dit être protégé des Espagnols.

Deux tirailleurs ont été blessés.

LES PILLARDS

Casablanca, Maroc, 20. — On annonce de Mazagan que des dissidents de la tribu des Djemmas ont pillé le marché de Souk Djemmas.

Des mesures ont été prises immédiatement par l'autorité militaire, pour arrêter les progrès de l'agitation.

Jugement intéressant pour les courtiers d'immeubles

M. le juge Charbonneau a rendu un jugement qui intéressera les courtiers d'immeubles. Un de ces messieurs, rencontrant un jour un ami dans la rue, lui demanda si sa propriété était à vendre. L'autre lui répondit qu'il la vendrait pour \$15,000. L'agent se mit à la recherche d'un acheteur, et la vente s'effectua directement entre le vendeur et l'acheteur. L'agent réclama sa commission et essaya un refus catégorique; de là l'action.

M. le juge Charbonneau déclara qu'un agent d'immeubles est comme un courtier, qui quand il a rendu service, a droit à une rémunération. Il lui accorda donc les \$375 auxquelles il avait droit.

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette cause, c'est que toute la preuve est verbale. On n'avait pas le moindre petit écrit à produire.

Les contrats verbaux entre patrons et employés

M. le recorder Geoffrion a rendu jugement hier dans l'affaire Smith-Kelle, accordant au plaignant le plein montant de sa réclamation contre le défendeur.

A la mémoire de Scott

AUSTEN CHAMBERLAIN PROPOSE DE CONFIER L'EXECUTION DU MONUMENT A MME SCOTT QUI EST UN SCULPTEUR DISTINGUE.

(Service particulier)

Londres 19. — M. Austen Chamberlain a envoyé au fonds du Lord-Maire dix guinées pour le monument au capitaine Scott et ses compagnons. Il exprime l'espoir qu'on érige un monument à Saint-Paul, et propose d'en confier le dessin et l'exécution à Mme Scott qui est un sculpteur de distinction, plus connue comme tel sous le nom de Kathleen Bruce.

Mme Scott a étudié avec Auguste Rodin et a exposé à l'Académie Royale et au Salon de Paris. Elle a fait le monument du C. S. Bolls, l'aviateur, qui se trouve sur la plage, à Douvres. On lui doit aussi la médaille présentée à l'amiral Peary par la Société Royale de Géographie, après sa découverte du Pôle Nord.

L'Imperial Tobacco Company of Great Britain and Ireland a envoyé mille guinées pour venir en aide aux familles de Scott et de ses compagnons.

M. G. M. Barrie, parrain du fils de Scott, écrit aux journaux en faveur du fonds Scott. Il croit que, tant que le gouvernement n'aura pas payé les frais de l'expédition qui sont de £12,000, les souscriptions particulières languiront.

Un tailleur gagne son point

LA COUR ACCORDE DES DOMMAGES A DAVE GOLD QUI AVAIT ETE CONGEGIE, POUR AVOIR COMMIS UNE ERREUR DE COUPE.

Dave Gold, tailleur, à l'emploi de J. Elkin Co., s'était trompé en coupant une pièce d'étoffe de la nuance dite numéro un, au lieu de couper celle du numéro quatre. Ses patrons l'avaient immédiatement congédié. Gold les poursuivait en leur réclamant \$22.50, douze pour salaire et le reste pour dommages.

La preuve démontra que ces pièces d'étoffe n'étaient pourvues d'aucune sorte d'étiquette indiquant à quelle nuance elles appartenaient; que dans le doute, Gold s'était adressé à un contre-maître de quinze ans d'expérience et qu'il avait suivi ses avis. La faute ne pouvait donc lui être imputée. En conséquence son renvoi n'était motivé par aucune bonne raison. Les défendeurs paieront le plein montant de la réclamation, plus les frais.

Les Zouaves de Montréal

ILS DONNERONT LEUR TROISIEME EUCHEUR LE 27 FEVRIER PROCHAIN.

Les Zouaves Pontificaux de Montréal donneront leur 3ème grand euehur le 27 février prochain, à l'Église Saint-Vincent de Paul, 110 rue Visitation. La fête sera sous le patronage de R. P. G. Villeneuve, O.M.I., et obtiendra sans doute un grand succès. Plus de 125 prix seront donnés. Un orchestre dirigé par le sergent Côté fera entendre de la belle musique. Il y aura de plus concours de popularité entre M. L. Laperle, 647 Val d'Honnor, Outremont, et Mlle H. Huneault, 814 Des Erables.

Les billets, dont le nombre est limité, sont en vente à 50 sous, chez Mmes J. D. Codrville, 334 Wolfe, et Thibault, 322 Aylwin, et chez Mlle L. Harel, 263 Pallan, et E. Giroux, 23 Marquette.

La partie de euehur commencera à 9 heures.

L'aviateur Hamilton fait une chute grave hier près de Fort Green, Fla.

Jacksonville, Fla., 20. — En faisant une envolée au sud de la plage de Pablo, après avoir parcouru une quinzaine de milles sur sa machine, l'aviateur Charles K. Hamilton a fait hier une chute près de Fort Green et il se dirigeait. Après avoir plané quelques secondes durant, l'aéroplane capota puis soudainement vint s'abattre avec fracas sur le sable de la rive. Une automobile, montée par M. Charles Nolan et son fils, qui suivaient l'aviateur, vint en toute hâte au secours du malheureux aviateur et le transporta à Jacksonville-Sud. Ce n'est qu'au bout d'une heure que M. C. K. Hamilton reprit connaissance. Ses premiers mots, en se voyant entouré de ses amis, furent: "M. Nolan avec un étourdissement souvent frêquent chez les sportsmen: "Pour l'amour du ciel, Doc, passe moi une cigarette."

L'état de M. Hamilton, quoique assez sérieux, laisse cependant espérer à ses médecins un prompt retour à la santé.

Le docteur Friedman en route pour l'Amérique

Plymouth, Angleterre, 20. — Le Dr Friedrich Freedmann qui prétend avoir découvert un serum contre la tuberculose a été arrêté dans une interview à bord du Kronprinzessin Cecilie en route pour l'Amérique, toute l'importance et la valeur de son remède.

"La première chose, dit-il, que je ferai, en arrivant aux États-Unis, sera de traiter des cas de tuberculose visibles, en présence de médecins américains. J'accepterai ainsi le double objet de les instruire et de leur prouver l'efficacité de l'emploi de germes vivants. Par tuberculose visible, je signifie, par exemple, les excroissances de chair dans le genou, qui sont visibles à l'œil nu. Je serai très satisfait si les médecins des institutions importantes des États-Unis veulent bien me fournir l'occasion de traiter de tels cas."

Un nouveau geste de vandalisme des suffragettes

(Service particulier)

Londres, 20. — Un groupe de suffragettes, durant une visite au nouveau jardin botanique de la capitale, ont mis le feu, ce matin, au pavillon des rafraîchissements. Les manifestantes ont été arrêtées.

Fry Cacao

C'est le



Préparez si facilement—savourer si complètement,—vous devriez sûrement en servir plus souvent. Quand le Cacao Fry est convenablement préparé, c'est le breuvage le plus délicieux que vous puissiez offrir.

Rappelez-vous Rien N'est Egal Au FRY

Contentez le goût des enfants quand ils demandent des bonbons en leur donnant la nouvelle friandise. Les meilleurs magasins la vendent.

Le commerce est approvisionné par J. S. FRY & SONS, Limited 27 St. Sacrament St., Montréal, Que.

COURTES DÉPÊCHES

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE TERRENEUVE.

Saint-Jean, 19. — Le nouveau gouverneur de Terre-Neuve, Walter Edward Davidson et Madame Davidson sont arrivés à bord du "Bruce", avec Henry Davenport, secrétaire particulier.

L'AMBRE GRIS

Christ-Church, N.-Z., 19. — Le baleinier "Norvoria" qui est arrivé ici hier, a retiré des baleines qu'il a capturées près d'une demi-tonne d'ambre gris ce qui brise, croit-on, tous les records.

Cette quantité d'ambre gris vaut, croit-on \$300,000.

TUE PAR ACCIDENT

Cornwall, Ont., 19. — Herbert Wright, âgé de 20 ans, fils de W. Wright de Mille Roches, a été accidentellement tué lundi, par la décharge d'un fusil. Herbert était allé travailler avec son jeune frère dans une ferme appartenant à John Banson. Au dîner, Arthur ne trouvant pas son frère crut qu'il était allé chasser. Vers trois heures, leur chien accourut tout excité, et Arthur après l'avoir suivi découvrit son frère couché dans la neige. Il avait essayé de traverser une clôture lorsque la détente de son fusil s'accrocha et fit partir le coup qui le tua le jeune homme.

LES JESUITES EN ALLEMAGNE

Berlin, 20. — Le Reichstag a, aujourd'hui, adopté la mesure autorisant la loi contre les Jésuites. Les cléricaux, les socialistes et trois radicaux ont composé la majorité. On croit que le Bundestag n'approuvera pas l'action du Reichstag.

LA SOUSCRIPTION DU ROI

Londres, 19. — Aujourd'hui, le roi Georges a souscrit \$1,000 au fonds de secours prélevé pour accomplir la requête ultime de l'infortuné capitaine Robert F. Scott, qui périt au pôle Sud avec quatre de ses compagnons. Les montants souscrits forment maintenant un total de \$100,000.

L'Australie honorera Scott

Londres, 20. — Une dépêche de Melbourne au "Standard" annonce que le premier ministre Fisher, auquel se sont joints nombre de ministres, a décidé de donner sa contribution au fonds de secours institué pour venir en aide aux parents des victimes du pôle Sud.

FUSION DE SECTES

Londres, 20. — Une dépêche de Wellington annonce que l'union des caps Wesleyens et Méthodistes a été acceptée à l'unanimité en Nouvelle-Zélande.

Les signatures données à cet acquiescement ont été recueillies par lord Liverpool, le gouverneur et le premier ministre, en la présence de 3,000 personnes.

DEUX GARÇONNETS SE NOIENT

Mooson, Conn., 20. — Tandis qu'ils patinaient sur la mince couche de glace de la rivière Mooson, cet après-midi, Louis et Samuel Robitaille, deux frères âgés respectivement de quatre et cinq ans, se sont noyés. On a retrouvé le corps du jeune Samuel.

LES ESPAGNOLS AU MAROC

Madrid, 20. — Une dépêche officielle reçue aujourd'hui, annonce que le général Alfaro, commissaire rési-

dant de la zone espagnole au Maroc, a occupé Petan sans essuyer trop d'opposition.

LA LUTTE CONTRE LES CHEVALIERS DE COLOMB.

Philadelphie, 20. — Un chevalier de Colomb a fait arrêter deux hommes qu'il accuse d'avoir fait imprimer et circuler, pendant la dernière campagne présidentielle, une nouvelle allant à dire que les membres des Chevaliers de Colomb étaient obligés de faire serment de se montrer hostiles aux institutions américaines. Les accusés sont Charles Megonegal et Clarence H. Stage.

INCENDIE A TOKIO

Tokio, 20. — Un incendie considérable s'est déclaré hier dans le centre de notre ville et a détruit un millier de maisons. Plusieurs temples ont aussi été rasés de même qu'un bon nombre d'écoles. Le feu a fait rage pendant cinq heures, et les soldats réguliers durent prêter main-forte aux pompiers.

REMERCIEMENTS DE LA LIGUE NAVALE

Londres, 20. — La Ligue Navale s'est réunie hier. Elle a adopté une résolution félicitant le gouvernement canadien et les États malais de vouloir bien contribuer à la défense de l'Empire.

La Ligue regrette que l'Amirauté ne remplisse pas son engagement de maintenir une marge de supériorité navale dépassant de 60 pour cent la marine allemande. La Ligue est d'avis que l'Angleterre devrait construire six vaisseaux cette année, sans compter ceux qui lui sont donnés par les dominions.

UN MEURTRE A HAMILTON

Hamilton, Ont., 20. — La police a découvert hier, dans le hangar appartenant à la maison située 296 avenue Ferguson, le corps d'un nommé Linkiewicz à demi décapité. Dans la maison, où pensionnait Linkiewicz, Mme Boyko gisait sur le lit, une blessure à la tête, à côté d'elle reposait son mari qui a été conduit au poste. Le plancher était couvert de taches de sang, et le crime semble avoir été commis au moyen d'une hache.

Le magistrat Jells a reçu le témoignage de la femme Boyko. D'après elle, Linkiewicz est venu dans sa chambre et la frappa avec une hache. Son mari accourut à son secours et enlevait la hache des mains de Linkiewicz, il le tua. Le mari a confirmé ce témoignage.

TRAITE FRANCO-AMERICAIN

Washington, 20. — Le sénat a, aujourd'hui, ratifié un traité supplémentaire avec la France qui retarde jusqu'en 1918 l'expiration du présent traité de cette nation avec les États-Unis.

Un traité général avec les nations étrangères mettant en force certains règlements sanitaires concernant la préservation contre les maladies épidémiques, a aussi été ratifié.

A Outremont

La ville d'Outremont veut faire cet été l'arrangement de toutes ses rues et comme la partie haute du territoire ne peut pas voir souvent le tombeau-arrosier ordinaire, le conseil a décidé d'acheter un arrosier automobile.

Le secrétaire-trésorier a fait rapport que certains contribuables n'ont pas payé leurs taxes depuis 1909. Le conseil poursuivra pour recouvrer ces sommes.

LES LOYERS SONT TROP CHERS !

Venez nous voir et nous vous fournirons les moyens de vous bâtir. Il ne vous en coûtera pas plus que ce que vous payez actuellement à votre propriétaire.

La Caisse Hypothécaire Limitée
Phone Main 2175 CHAMBRE 307, 103 ST-FR-XAVIER

CADRES & MIROIRS

Nous avons un grand assortiment de miroirs de différentes grandeurs que nous écoulons à grand sacrifice, aussi grande variété de cadres à bas prix. Une visite à notre établissement vous en convaincra.

LA CIE WISINTAINER
Manufacturiers
58 BOULVD. ST-LAURENT

PLUS DE CONSTIPATION

Soulagement immédiat guérison certaine

PAR LES LAXATIONS Purgines DÉPURATIVES

BOITE D'ESSAI : 25c. GRANDE BOITE \$1.00.

N'occasionnent jamais de coliques.

En vente aux pharmacies H. E. Archambault; Victor Archambault; Chrétien Zange; Goulet, Migneron, Dr. Leduc, Pharmacie St-Denis, Montréal; Alfred Jolicoeur, rue St-Jean, Québec.

GROS : Lyman Limited, rue St-Paul, Montréal.

Découpez cette annonce. Exiger le véritable article.

Banque d'Hochelaga

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2 1/4 %) égal au taux de neuf pour cent (9 %) par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 janvier 1913, et qu'il sera payable, au Bureau-Chef de cette Banque et à ses succursales, le 1er mars prochain, aux actionnaires inscrits au registre le treize février au soir.

Par ordre du Conseil de Direction.
F. G. LEDUC,
Gérant.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende DE DEUX ET DEMI POUR CENT a été déclaré sur le capital-actions payé de cette institution pour le trimestre finissant le 31 janvier 1913, et qu'il sera payable, au Bureau de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le 1er mars prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 31 juillet 1913.

Par ordre du Bureau.
H. V. MEREDITH,
Gérant-général.
Montréal, 21 janvier 1913.

Les femmes mariées

(Service particulier)

Toronto, 20. — Pendant la discussion de la nouvelle loi municipale de l'Ontario, à la législature, M. Hanna a déclaré qu'on présenterait probablement une loi donnant le droit de vote aux femmes mariées propriétaires.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est, R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 26
Même date l'an dernier... 36
Aujourd'hui minimum... 11
Même date l'an dernier... 30

BAROMETRE

8 h. matin: 29.95; 11 h. matin: 29.92; midi: 29.90.

DEMAIN

BEAU ET DOUX

ÉPHÉMÉRIDES

20 FEVRIER

— Dix-huit libéraux influents de Toronto se déclarent contre le projet de réciprocité.

— M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, est l'objet d'un groupe d'étudiants de l'Université de Toronto.

Le docteur Charles Hodgett d'Ottawa, parle au Canadian Club, de la pollution des eaux, cause de la typhoïde.

— Brillante discussion entre les étudiants de Laval et de McGill sur le suffrage féminin.

A propos de musique

M. Arthur Laurendeau répondra dimanche prochain dans le *Nationaliste* à l'article qu'y publiait le dimanche 9, M. Charles Baudouin.

L'enseignement bilingue dans l'Ontario

(Service particulier)

Toronto, 20. — M. E. Evans, député de Prescott, a demandé, ce matin, à la Chambre des députés, de la correspondance échangée entre M. Scott, député du Sault Ste-Marie, et le gouvernement, relativement aux écoles bilingues de la province d'Ontario, depuis le 1er mars 1907; également copie de la correspondance entre le département de l'éducation, le ministre de l'éducation, et le bureau des commissaires des écoles du village de Plantagenet, depuis le 1er mars 1905 au 1er décembre 1908, relativement à l'enseignement du français.

Fausse nouvelle

M. A. FAUTEUX N'EST PAS NOMME ARCHIVISTE, A OTTAWA.

La *Gazette* annonçait, ce matin, que M. Aegidius Fautoux avait été nommé sous-archiviste de la bibliothèque d'Ottawa. Nous avons communiqué par téléphone avec M. Fautoux qui nous a prié de démentir cette nouvelle.

Il est allé visiter les archives en compagnie du secrétaire d'Etat et voilà tout. On ne lui a pas offert le poste de sous-archiviste et il ne l'a pas postulé. Il reste conservateur de la bibliothèque de Saint-Sulpice à Montréal.

(De notre correspondant)

Ottawa, 20. — Il est faux que M. Aegidius Fautoux, de Montréal, soit nommé à un emploi aux archives d'Ottawa, section française, comme l'annonce un journal du matin, à Montréal. M. Fautoux en sa qualité de conservateur de la bibliothèque publique que Saint-Sulpice fait ériger rue Saint-Denis, a été nommé, avec M. l'abbé Durois, de Montréal, membre de la Commission des manuscrits des archives canadiennes. Le poste ne comporte aucun traitement, seulement le remboursement de frais de voyage. M. l'abbé Gosselin, recteur de Laval, à Québec, M. Thomas Chabais et plusieurs autres personnes font déjà partie de cette commission.

Lord Strathcona indisposé

Londres, 20. — Lord Strathcona est retenu chez lui à la suite d'une légère indisposition causée par le froid. Son état fait espérer cependant que trois ou quatre jours seront suffisants pour que sa santé puisse se rétablir.

Hôpital Notre-Dame

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

L'assemblée générale annuelle de la "corporation" de l'hôpital Notre-Dame aura lieu à l'hôpital, le jeudi, 27 février 1913 à 4 heures de l'après-midi. Tous les gouverneurs, les sous-présidents et les membres du bureau médical sont priés d'y assister pour entendre la lecture du rapport annuel, et élire un bureau de directeurs.

Le secrétaire,
B. G. BOURGEOIS, M.D.

La Bibliothèque Municipale

L'échevin L. A. Lapointe s'est déclaré ce matin favorable à l'achat du terrain offert à la Ville pour une bibliothèque municipale et située rue de Montigny, entre les rues Saint-André et Saint-Timothée. Il croit que cet emplacement est idéal et que le prix en est très modéré. Il s'est toujours déclaré pour une bibliothèque avec plusieurs succursales dans les quartiers éloignés, mais il faut toujours commencer par un édifice et l'échevin Lapointe croit qu'on ne pourrait faire mieux que commencer par celui de la rue de Montigny.

OPERATEUR

Un bon opérateur sur linotype trouvera un emploi permanent au "Devoir". S'adresser au prote.

LE CAPTIF DE LA TOUR

M. Miller serait décidé à faire une déclaration cet après-midi

(Service particulier)

Ottawa, 20. — Le prisonnier des Communes, M. Miller, commence à trouver que la vie parlementaire n'est pas d'écouter, quelque soit le confort de son cachot fictif. La première journée, il a eu assez de liberté, mais à compter d'hier soir, le président de la Chambre est intervenu pour lui faire restreindre, craignant la critique des journaux, et le résultat en est que le captif est maintenant en un certain sens, puisqu'il ne peut sortir de son appartement. Il emploie son temps à lire et, ce matin, il causait tranquillement avec son gardien, quand des journalistes sont allés prendre de ses nouvelles.

La rumeur court que M. Miller fe-

rait une déclaration aux Communes cet après-midi, après quoi il serait remis en liberté. Mais, d'autre part, son avocat affirme qu'il n'en fera rien et qu'il continuera à rester prisonnier. Le vrai, c'est qu'il doit comparaître derechef à la barre, à trois heures, aux Communes, pour être réinterrogé. S'il persiste à ne pas répondre, on dit que le président de la commission des dépenses publiques demandera son internement dans une prison ordinaire ou au pénitencier de Kingston. Mais s'il fait cette proposition aux Communes, on peut s'attendre à du grabuge, car la gauche n'accèdera pas du tout à cette demande d'indulgence avec des criminels ordinaires.

Un autographe de Geo Washington

(Service particulier)

Londres, 20. — A une vente de lettres autographes et de documents historiques qui a eu lieu, hier, à Sotheby, une lettre de George Washington, premier président des Etats-Unis, à Samuel Howell, datée du 15 février 1789, a rapporté \$1,350. On dit que cette lettre est la plus intéressante que Washington ait jamais écrite et qu'on ait jamais publiée. Deux mois après qu'elle avait été écrite, Washington fut élu premier président des Etats-Unis. Dans cette lettre Washington parle de la première attaque de folie du roi George III. On se souvient que dans l'automne de 1788, le roi revint au château de Windsor après avoir pris les eaux à Cheltenham. Pendant un temps il fut tremblé par la pluie, dans la nuit du 15 octobre, et le lendemain il dut s'écarter. Il donna tout de suite des signes de folie et cette folie portait sur la perte des colonies américaines.

Le 5 novembre il tomba dans le délire.

Washington dit dans sa lettre: "Quelle que soit la cause de la maladie du roi son état mérite la pitié. Il aurait sans doute mieux valu pour sa nation, bien que pas pour la nôtre, tel que les choses sont maintenant, que cet événement se fût produit dans un autre temps."

La lettre n'indique pas quel aurait dû être ce temps.

En correctionnelle

RECIDIVISTE CONdamNE

Thomas Ryan, un récidiviste qui a déjà fait un séjour d'une année et demie dans la prison commune du district, a été condamné ce matin par M. le juge Bazin à trois ans de pénitencier pour avoir été trouvé coupable de tentative de vol sur la personne.

A SAINT-VINCENT DE PAUL

Edgar Lafontaine, contre qui plusieurs plaintes de vol avec effraction avaient été logées, a été trouvé coupable par M. le juge Bazin qui l'a condamné à quatre ans de pénitencier.

Albert Dagenais trouvé coupable de vol a été condamné à vingt-trois mois de prison.

IL MENACE DE LA TUER

Joseph Gifford, qui se prétend Américain et médecin, a comparu ce matin devant M. le magistrat Lafontaine sous l'accusation de s'être emparé d'un emploi aux archives d'Ottawa, section française, comme l'annonce un journal du matin, à Montréal. M. Fautoux en sa qualité de conservateur de la bibliothèque publique que Saint-Sulpice fait ériger rue Saint-Denis, a été nommé, avec M. l'abbé Durois, de Montréal, membre de la Commission des manuscrits des archives canadiennes. Le poste ne comporte aucun traitement, seulement le remboursement de frais de voyage. M. l'abbé Gosselin, recteur de Laval, à Québec, M. Thomas Chabais et plusieurs autres personnes font déjà partie de cette commission.

(De notre correspondant)

Ottawa, 20. — Il est faux que M. Aegidius Fautoux, de Montréal, soit nommé à un emploi aux archives d'Ottawa, section française, comme l'annonce un journal du matin, à Montréal. M. Fautoux en sa qualité de conservateur de la bibliothèque publique que Saint-Sulpice fait ériger rue Saint-Denis, a été nommé, avec M. l'abbé Durois, de Montréal, membre de la Commission des manuscrits des archives canadiennes. Le poste ne comporte aucun traitement, seulement le remboursement de frais de voyage. M. l'abbé Gosselin, recteur de Laval, à Québec, M. Thomas Chabais et plusieurs autres personnes font déjà partie de cette commission.

Le bureau de poste de l'Est

Les citoyens de la partie Est sont alarmés par la rumeur qui veut que le gouvernement songe à réunir le bureau de poste de la rue Amherst à celui qui a l'intention de construire dans le quartier Sainte-Marie. Ils enverront au gouvernement une pétition pour qu'il conserve le bureau de la rue Amherst et demandent le concours du conseil municipal.

Le legs Meurling

LA VILLE DE MONTREAL EST SOMMEE DE COMPARAITRE PAR DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL D'AIIX, FRANCE, DANS LES CINQ MOIS.

La Ville de Montréal est sommée de comparaître, par son maire, dans les cinq mois, par devant le tribunal civil d'Aix, France, pour répondre à une assignation de Me François Cadier, huissier près ce tribunal, qui en appelle d'une ordonnance du référé rendue par le tribunal civil de Nice. Il s'agit du legs Meurling et l'ordonnance somme aussi à comparaître la Société Monégasque de Sanification de Monaco. M. Ange Bona, entrepreneur, de Monaco, et M. San Giorgio, négociant, aussi de Monaco.

Le secrétaire,
B. G. BOURGEOIS, M.D.

La Bibliothèque Municipale

L'échevin L. A. Lapointe s'est déclaré ce matin favorable à l'achat du terrain offert à la Ville pour une bibliothèque municipale et située rue de Montigny, entre les rues Saint-André et Saint-Timothée. Il croit que cet emplacement est idéal et que le prix en est très modéré. Il s'est toujours déclaré pour une bibliothèque avec plusieurs succursales dans les quartiers éloignés, mais il faut toujours commencer par un édifice et l'échevin Lapointe croit qu'on ne pourrait faire mieux que commencer par celui de la rue de Montigny.

OPERATEUR

Un bon opérateur sur linotype trouvera un emploi permanent au "Devoir". S'adresser au prote.

L'enquête est commencée

LA COMMISSION A JURIDICTION POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RETARDS APORTEES AU PAIEMENT DE CERTAINS COMPTES DU SERVICE D'INCENDIE.

L'enquête sur l'affaire des comptes du service d'incendie a commencé ce matin. La commission est présidée par l'échevin Martin. Au début de la séance, Me Taschereau, avocat-conseil du chef Tremblay, a contesté la juridiction de la commission, mais Me C. Laurendeau, avocat en chef de la Ville, a déclaré qu'elle avait l'autorité requise pour faire une enquête sur les faits qui sont devant elle, c'est-à-dire le retard apporté à payer certains comptes. Il n'y a pas d'accusés, dit-il, mais seulement des employés à qui la demande d'aider à la commission à élucider certains points obscurs.

M. Joubert, de la maison Lamontagne Limitée, a été le seul témoin questionné ce matin, au sujet d'un achat de couvertes de voiture en boeuf musqué fait en 1909. Il n'a eu connaissance de la vente qu'après qu'elle a été faite. Il a demandé à plusieurs reprises le paiement des couvertes. M. d'Amour, alors acheteur du service d'incendie, lui a dit que les comptes n'étaient pas encore approuvés et, une fois, il lui a dit qu'on pourrait peut-être s'arranger en mettant les couvertes au compte des harnais qu'on venait d'acheter. M. Joubert, dans la discussion, a déclaré qu'il attendait que les comptes fussent approuvés. Il n'y avait pas eu de commande officielle avant l'achat des couvertes et M. Joubert crut qu'il s'agissait d'un achat fait tard, comme cela arrivait souvent.

On a ajourné à cet après-midi.

Les affaires balkaniques

COMBAT DE TROIS JOURS

(Service particulier)

Londres, 20. — Une bataille terrible qui a duré trois jours a eu lieu entre les troupes bulgares et les troupes turques. Bulgares, dans la péninsule de Gallipoli. Chaque côté a fait de lourdes pertes qu'on estime à 3,000 hommes.

Les Bulgares avaient 100,000 hommes sous le feu, tandis que les Turcs n'en avaient que 70,000, y compris les 30,000 hommes commandés par Enver bey qui est au nombre des blessés.

LA RUSSIE COMME ARBITRE

Saint-Petersbourg, 20. — La Roumanie a demandé aujourd'hui à la Russie d'arbitrer la question en litige avec la Bulgarie. On dit que la Russie acceptera cette tâche.

Incendie de Tokio

(Service particulier)

Tokio, 20. — Le rapport officiel relatif à l'incendie d'hier, indique que les pertes de l'incendie se chiffrent à \$2,500,000.

M. P. V. Chaloult gravement malade

M. P. V. Chaloult, avocat, membre du bureau Bédard, Chaloult, Lavergne et Prévoist, est très dangereusement malade à son domicile de la rue d'Arctique, souffrant d'une angine de poitrine. Il a été administré hier soir, et on nous informe aujourd'hui que son état ne fait que s'aggraver.

Service d'hygiène

Pendant la maladie du docteur Louis Laberge, docteur J. E. Laberge le remplacera, par ordre du bureau des commissaires.

La situation au Mexique

LE NORD DE LA REPUBLIQUE EST EN PLEINE AGITATION PAR SUITE DE LA PROCLAMATION DU DOCTEUR VASQUEZ GOMEZ, DEFINISSANT SES DROITS A LA PRESIDENCE.

LES HABITANTS DE MEXICO ACCUEILLENT COMME DES HEROS, LES ETUDIANTS DU COLLEGE MILITAIRE DE TLAPLAN, QUI ORGANISERONT L'INSURRECTION A MEXICO.

LE SORT DE MADERO

Mexico, 20. — Ce matin, on disait encore le sort de l'ancien président Madero. Hier soir, tout était préparé pour son départ pour l'exil avec les autres membres de sa famille. Ce matin, des ordres du président provisoire Huerta et de l'exécutif contrevenant le premier projet. L'ex-président est donc demeuré dans la capitale.

Senor Madero et ses deux sœurs, Angela et Mercedes, de même que le vieux père de Francisco Madero et le fils de la famille de l'ex-président José Pino Suarez, attendaient à la gare, lorsqu'à minuit, heure fixée pour le départ du train qui devait transporter les proscrits à Vera-Cruz, les voyageurs ont été avertis que le congrès en séance et qu'ils n'avaient pas la permission de partir; en ce moment même, le parlement écoutait la lettre de démission de Madero.

Il y avait déjà deux heures que M. Madero et sa suite attendaient le départ du train avec impatience; mais elle a été avertie, de la part du nouveau ministre des affaires étrangères Pedro Lascurain, que M. Francisco Madero était retenu sur l'ordre du président provisoire Huerta.

Senor Lascurain a déclaré qu'il ne pouvait donner aucune explication au sujet du retard imposé à la famille Madero.

Les citoyens les plus optimistes de Mexico sont seuls à croire que la substitution de Huerta à Madero suffira à rétablir la paix. Reste à

IL MEURT EN HEROS

(Service particulier)

Mexico, 20. — Adolfo Basso, 60 ans, surintendant du Palais National depuis des années, a été exécuté hier soir. On dit que le vieillard a affronté le peloton d'exécution bravement. Il a découvert sa poitrine devant les canons des fusils et ses dernières paroles ont été: "Viva Mexico!"

Plus de 300 prisonniers ont été remis en liberté aujourd'hui dans la capitale, et on doit ramener de Vera-Cruz un grand nombre de détenus qui ont été enfermés en même temps que Félix Diaz au château de San Juan de Ulma, sur une île située dans la baie de Vera-Cruz.

Il n'y a plus que trois personnes arrêtées par l'ordre du général Aureliano Gámez, mais le général Madero, qui s'entend avec le général Gámez, a été remis en liberté.

Les élèves de l'école militaire de Toluca, qui ont pris part à la révolte dans la capitale, il y a douze jours, ont été acclamés comme des héros par les résidents de Mexico. Déjà on a ouvert une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de ceux qui sont tombés dans la bataille. Les survivants sont acclamés quand ils se montrent dans les rues.

Aucun désordre n'a encore été signalé dans la capitale.

M. Théophile Delcassé

(Service particulier)

Paris, 20. — M. Théophile Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères, puis ministre de la Marine, vient d'être nommé ambassadeur près le tsar. Il sera remplacé par M. Georges Louis, démissionnaire.

La nomination de M. Delcassé a été annoncée à la Chambre par le ministre des Affaires étrangères, M. Jonnart; elle a reçu l'agrément du tsar.

Une agression brutale

Le détective Onallette, de St. Scholastique, a arrêté le conducteur George Howe, qui a si lâchement battu le détective Samson, hier, parce que ce dernier essaya de venir au secours d'une femme, qui ayant déjà payé son passage, était menacée d'un mauvais parti par le conducteur qui voulait la faire payer de nouveau. L'agresseur de M. Samson a été arrêté à la gare Viger et ramené immédiatement à Sainte-Scholastique, où il a commis son méfait.

M. Samson, qui est âgé de soixante ans, sera obligé de passer la nuit dans une chambre pendant une dizaine de jours. Ce matin, il était assez bien. Il est probable que M. Samson prendra des procédures contre Howe pour obtenir des dommages-intérêts.

UN MESSAGE DE POINCARE

"La paix ne dépend pas d'une puissance seule," dit le président de la république

(Service particulier)

Paris, 20. — Le premier message de M. Raymond Poincaré, nouveau président de la république française, aux deux chambres a été lu aujourd'hui. Il y est fait allusion à la nécessité d'augmenter les armements.

Après avoir défini ce qu'il considère que doit être le président de la république française il a insisté d'avoir un pouvoir exécutif ferme. Il a fait allusion aux services rendus à la justice, à la science, aux lettres et à l'éducation par la république française.

Le président a ensuite fait allu-

sion aux responsabilités de l'heure actuelle et a cité le célèbre adage: la paix ne dépend pas d'une puissance seule. Il a dit qu'il était impossible qu'une nation restât pacifique à moins qu'elle ne fût fortement armée. Il a dit que ce serait un crime de laisser la France diminuer ses forces alors que les autres les augmentent, et il termine par un éloge de l'armée et de la marine française, et du corps diplomatique qui a travaillé silencieusement au milieu du plus grand péril.

Le message a été approuvé par le conseil des ministres et contresigné par le premier ministre M. Briand.

Sir Rodolphe persiste dans son refus

ELU HIER APRES-MIDI DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE RICHELEU IL DEMISSIONNE PRESQUE AUSSITOT.

Les actionnaires de la compagnie Richeleu et Onallette ont procédé, hier après-midi, à l'élection de leurs directeurs pour l'année 1913-14. Nous donnons ci-après le résultat du scrutin:

Président honoraire: Sir Trevor Dawson; président actif, M. James Macpherson; vice-présidents: MM. William Wainwright et James Playfair. Les directeurs: MM. W. Grant Morden, C. A. Barnard, Wm. Hanson, Claude G. Bryan, F. A. McGee, H. B. Smith, Sir Montague Allan, J. R. Binning, W. D. Matthews, H. Richardson, J. P. Steedman. Richeleu, J. P. Steedman avait eu, à lui seul, 95 pour cent des votes; mais il refusa complètement de faire partie du nouveau bureau, donnant pour motif que les Canadiens-français avaient été éliminés de la direction.

Le groupe Furness-Playfair qui, dans la compagnie contrôlait les intérêts anglais et ceux de l'ouest, a remporté une victoire sur toute la ligne.

On annonce la formation de conseils locaux pour Québec, Ontario et l'Ontario. Le directeur Rodolphe Forget affirme qu'après la charte de la compagnie, les directeurs n'ont pas le droit de nommer des conseillers.

La Québec Railway Light Heat & Power

Vers trois heures hier après-midi avait lieu, au bureau de Sir Rodolphe Forget, une réunion des directeurs de la Québec Railway Light Heat & Power. Le point principal était: elle commençait que M. H. G. Matthews, gérant général de la compagnie, perdît connaissance et roula sur le plancher. On s'imaginait l'émoi des autres directeurs.

Heureusement le Dr J. E. Lanoix se trouvait là. Il pratiqua les premiers soins au malade qui, une heure après, était conduit à l'hôpital Général.

La forte attaque d'indigestion fut la cause de cette syncope. M. Matthews va beaucoup mieux ce matin bien qu'il ne soit pas complètement rétabli.

Notre courrier de Québec

(De notre correspondant)

Québec, 20. — Les plaidoiries dans la cause de parjure de Fréchette vers le Pacifique Canadien se sont terminées hier soir. Le juge a commencé sa charge au jury ce matin et on s'attend à un verdict cet après-midi.

MISE EN NOMINATION

M. Antoni Lesage, gérant des Prévoyant du Canada et Chs. Fremont, avocat, ont été mis en nomination hier pour l'élection municipale du 20e arrondissement, le 4 de la Ville de Montréal, nécessaire par l'élection à la mairie de M. Polivyka.

MORT D'UN RELIGIEUX

Sœur Saint-Daniel (née Mlle Larochelle de Lévis), du couvent des Sœurs de la Charité est décédée à cette institution à l'âge de 81 ans, après quelques mois de maladie.

LA LUTTE ANTI-TUBERCULEUSE

Le relevé de certaines boîtes qui n'avaient pas été ouvertes hier midi porte à \$6,520 la somme collectée jusqu'à ce jour pour venir en aide au dispensaire anti-tuberculeux. Plusieurs médecins de Québec ont augmenté de fonder un hôpital particulier pour les tuberculeux, près des limites de la ville. L'entreprise coûterait environ \$100,000. Jusqu'à présent les souscriptions reçues s'élèvent à \$41,000. Le gouvernement provincial et la ville ont promis un octroi. Un comité provisoire a été constitué et on croit que le projet sera réalisé dans un avenir rapproché.

LE MERGER EST CONdamNE

La compagnie Québec Railway Light Heat and Power a été condamnée ce matin, par un jugement de la Cour Supérieure à payer à M. A. B. Van Felsou, \$3,106 de dommages pour la mort du beau-frère du demandeur, M. Louis Bruneau, et des dommages causés à sa résidence par des fuites de gaz provenant d'une des conduites principales à l'usage de la défenderesse.

PRODIGES ET OATMAN CONdamNES

Gouldie Progers et Eddie Oatman, deux des joueurs du club de hockey Québec, qui ont déserté les rangs du club au commencement de la saison pour aller jouer sur la côte du Pacifique, ont été condamnés ce matin en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, à payer au Québec \$1,000 de dommages avec intérêts et dépens depuis la date de la poursuite.

Ce jugement ne sera prescrit qu'après trente ans et pourra être servi contre les défendeurs en tout temps durant cette période, s'ils reviennent dans la province de Québec. C'est-à-dire qu'Oatman et Progers ne pourront revenir jouer dans l'Est sans que le club qui les engagera ou eux-mêmes payent au club Québec les dommages que la cour vient de lui accorder pour leur défection.

L'abolition de la 'Corporation Sole'

LES DEBATS COMMENCENT AUJOURD'HUI A AUGUSTA.

Augusta, Maine, 20. — Le projet de loi pour l'abolition du système d'administration des biens de l'Eglise catholique dit "Corporation Sole," en existence dans le Maine, va subir sa première lecture devant le comité des affaires judiciaires de l'Assemblée législative, cet après-midi.

On sait que le projet, déjà présenté en substance, il y a deux ans, a été rejeté et que toute une bataille s'est livrée alentour.

La discussion provoque ici un très vif intérêt. Nombre de Franco-Américains assistent aux débats. Parmi les promoteurs du bill sont M. Godfrey S. Dupré, avocat; le Dr Georges S. Précourt, le Dr Albert C. Maynard, Albert J. Bédard et Alfred Bonneau, journaliste, cinq des Canadiens-français qu'avait frappés Mgr Walsh.

Monsieur Louis S. Walsh, évêque du diocèse de Portland, qui a donné une conférence à Biddeford, mercredi dernier, sur la situation du catholicisme aux Etats-Unis, est arrivé ici en compagnie de plusieurs autres personnes éminentes du clergé catholique pour assister à une assemblée où seront discutés les différends qui existent actuellement dans le diocèse de Portland. Ces différends ont trait aux conditions locales où se trouve le catholicisme.

La défense de M. Sévigny

Québec, 20. — M. Sévigny vient de produire son plaidoyer dans la cause de Lavergne contre Sévigny, dans laquelle M. Armand Lavergne réclame comme on le sait, la somme de \$900 du député du comté de Dorchester, parce que ce dernier a porté des accusations contre lui dans une assemblée politique tenue à Saint-Henri de Montréal.

Dans ce document, M. Sévigny fait remarquer d'abord que si M. Lavergne s'est proclamé indépendant des partis politiques, il s'est montré partisan outré pour les nationalistes; il ne s'est pas prononcé sur les paroles qu'on lui attribue comme il ne s'est pas refusé de s'en remettre à un tribunal d'honneur, et il déclare que ce qu'il a pu dire contre M. Lavergne a été provoqué par les attaques que ce dernier a faites contre lui.

Le procureur du district Whitman vient d'obtenir des chiffres additionnels qui montrent les proportions énormes des extorsions pratiquées par la police. Il a questionné une vingtaine d'hôteliers et de propriétaires de cafés, et l'un d'eux, un nègre, nommé Leroy Wilkins, a déclaré au grand jury qu'il avait été obligé de verser à la police des sommes mensuelles de \$60 à \$100 pour sa protection.

Demain, le procureur du district dévoilera au grand jury toute la preuve qu'il a pu obtenir des propriétaires d'hôtels et de cafés, dans les districts commandés par le capitaine Walsh, dont la confession suivit celle du constable Eugene Fox et amena l'arrestation du capitaine Sweeney.

Selon M. Whitman, la preuve montrera que plus de trois cents propriétaires d'hôtels et de cafés, dont plusieurs ne valaient aucune loi, versaient régulièrement de l'argent à la police, pour qu'elle s'abstienne de faire des perquisitions dans la conduite de leur commerce.

M. Whitman estime à \$250,000 par année le revenu total de la police, dans le seul district en cause.

Plusieurs autres propriétaires d'hôtels et de cafés ont été sommés de comparaître devant le procureur Whitman demain. Ils seront ensuite interrogés par le grand jury extraordinaire.

On coupera les arbres

M. Bernardet, surintendant des Parcs, recommande aux Commissaires de couper vingt-six des cent soixante-douze arbres qui bordent la voie des tramways de Maisonneuve au Parc Dominion. Les arbres, condamnés sont dangereux pour les personnes qui